

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU LUNDI 19 JUIN 2017 - MAIRIE 4 RUE SURVILLE -**

PRESENTS : AIKIDO - AMICALE BOULE VEYNOISE - BADMINTON - BASKET - CHOURUM - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - ESCRIME FITNESS - FOOTBALL - TAI JITSU - RETRAITE SPORTIVE - TONIC GYM VEYNOIS TENNIS DE TABLE - VOLLEY BALL - COLLEGE - LYCEE PROFESSIONNEL - SERGE EYSSERIC - J.F. VACHOT - YVES DAMARIUS - J.M. PHILIP - J.P. CHASTEL.

EXCUSES : AUTO CROSS - CAVALIERS DU SOLEIL - ENTRE CIEL ET BUECH - SKI TWIRLING BATON - JUDO - KARATE - ECOLE PRIMAIRE - DANIEL CALLEBAUT - GREGORY SCHMITT - ROGER CASTEX - FABIENNE DARINI - J. CLAUDE CHERAMY

ABSENTS: CLUB CYCLO - TENNIS - PETITE BOULE - ECOLE MATERNELLE VEYNES - ECOLE MATERNELLE SAINT MARCELLIN - CHRISTIAN GILARDEAU MARIE LUCE DAVIN - PIERRE RIZZA.

INVITES A LA REUNION : GYM SPORTIVE - ROLLER DERBY - GAP HAND BALL

APPROBATION COMPTE RENDU:

Le compte rendu du comité directeur en date du 10 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER :

F.N.O.M.S.

- Nous fait parvenir la revue "Sport dans la cité". Remerciements

ASSOCIATIONS

- OMS a fait parvenir un dossier de demande de subventions au Conseil Départemental des Hautes-Alpes dans le cadre du schéma départemental du sport".
- Tonic Club Veynois nous informe de sa journée portes ouvertes le samedi 24 juin
nous fait parvenir le planning du club à la salle multi activités. Remerciements.
- Badminton club nous invite à la remise des prix du Bd in Buëch. Remerciements. OMS était présent
- USV Basket nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- OMS a fait parvenir un article pour le bulletin municipal suite à la demande des élus.

DIVERS

- Signature d'une convention entre la ville de Veynes et l'école de musique pour la mise en place de cours de piano dans la salle du fond.
- CCBD et Mairie nous invitent à la remise de la médaille de bronze de l'engagement associatif à JP Rey. Remerciements. OMS était présent.
- Centre social nous invite à son assemblée générale le 27 juin. Remerciements.
- Préfecture des Hautes-Alpes nous informe des dispositions en vigueur pour le plan Vigipirate "Instructions de vigilance" suite aux attentats de Manchester.

PLANNING DU GYMNASE DEPARTEMENTAL (COLLEGE) SAISON 2017-2018

Associations Jours	USV BASKET	USV FOOTBALL	TIR A L'ARC (RSPV)	TENNIS CLUB	INTERNAT "Réussite pour tous"	AS LYCEE	HAND BALL	TAI CHI MARC
LUNDI					17h - 18h et 19h30 - 20h30			
MARDI	17h - 18h	19h - 20h30 FUTSAL				18h - 19h****		
MERCREDI		15h - 19h 30**			19h30 - 20h30		13h30 - 15h*****	
JEUDI				18h - 20h30***	17h - 18h	19h30 - 20h30***		
VENDREDI	20h - 22h30		17h - 20h**					17h - 20h (Hors RSPV)
SAMEDI	10h30-12h Après-midi*							

*Les créneaux du samedi après - midi seront uniquement occupés par le basket pour ses rencontres officielles. Il conviendra pour les responsables du basket d'en faire la demande au collège à chaque utilisation.

** Uniquement en période hivernale.

*** Uniquement en cas de mauvais temps et en période hivernale. Créneau prioritaire au tennis.

**** Jusqu'à 20h30 si le Futsal n'utilise pas son créneau.

***** Sous réserve de la disponibilité du gymnase.

PLANNING D'UTILISATION DU GYMNASSE REGION (LYCEE) ANNEE SCOLAIRE 2017 - 2018

Associations Jours	SALLE GYMNASE	DOJO	MUR D'ESCALADE	PISTE ATHLETISME
LUNDI	17h30-18h30 : twirling baton 18h30-20h : CAV 18h30-22h:Tennis de table (4)	17h30 - 21h: Karaté	17h30-20h30 : CAF	17h30-21h : CAV
MARDI	18h30 - 22h30 : Badminton(4)	17h30 - 22h : Judo	17h30 - 22h : CAF	
MERCREDI(3)	16h30-18h30: Twirling baton 18h30 - 20h30 : Volley et tennis de table 20h - 21h30 : Tai-Jitsu	15h30-18h30 : Gym 18h30 - 20h : Tai Jitsu 20h - 23h : Aikido	17h - 21h30: Chourum	
JEUDI	17h30-19h: Twirling bâton 19h - 21h : Basket	19h - 21h : Karaté	17h30 - 22h : CAF	17h30 - 21h : CAV
VENDREDI	17h30 - 22h30 : Badminton(4)	17h30 - 22h : Judo	17h - 19h : Chourum 19h - 22h : CAF	
SAMEDI (1)	9h - 12h : Escrime 15h - 18h : CAV (2)	9h-12h: Aikido 17h - 18h30 : Karaté	9h-15h : CAF(2)	15h - 18h : CAV
DIMANCHE (1)	10h-12h : Badminton 18h-21h : Roller Derby			

(1) Les compétitions du week-end, qui font l'objet d'une convention exceptionnelle d'utilisation, passent en priorité sur les créneaux des associations. Ces dernières sont averties par mail des dates des animations. Le club d'escrime, qui n'utilise qu'une partie du gymnase, sera averti dans la mesure où la salle peut être partagée. Dans le cas contraire l'escrime sera prioritaire dans la salle multi activités du Bd Stendhal.

(2) Créneau utilisé uniquement en cas de mauvais temps.

(3) le gymnase peut être retenu pour des compétitions UNSS. Les associations seront averties par mail des dates retenues.

(4) les horaires du lundi de 18h30 à 19h15, du mardi de 17h30 à 18h30 et du vendredi de 17h30 à 18h30 appartiennent à l'OMS qui les attribue pour une saison aux clubs concernés.

Monsieur Boy, Proviseur du Lycée rappelle les conditions d'utilisation du gymnase Région. Dans son préambule, le Proviseur remercie les associations pour le dynamisme dont elles font preuves et le respect général des licenciés dans l'installation. Les abus constatés en 2016 ont été gommés pour le bien de tous. Il est noté toutefois :

- de bien respecter et faire respecter les horaires d'entraînements. Il est demandé, à ce titre, à chaque éducateur de prévenir leurs adhérents de ne pas entrer dans la structure avant l'heure.
- de ne pas stationner entre la bande blanche et le gymnase. Cet espace étant dévolu à la sécurité et aux pompiers notamment.
- de ne pas utiliser le téléphone dans la loge. Des notes importantes ont été relevées (le téléphone a depuis été déplacé).
- de se munir du code de l'alarme. Le Proviseur est très souvent dérangé par la société qui gère l'alarme du gymnase. C'est un problème récurrent qu'il convient de régler en rappelant les codes à chaque association.

Monsieur Boy expose ensuite la problématique financière du gymnase de la Région. Compte tenu des charges et du taux de remplissage de cet équipement, le Lycée ne peut plus assumer le coût de fonctionnement de la structure (depuis deux ans le lycée puise dans ses fonds propres pour régler les frais liés au gymnase).

Les responsables du Lycée donnent le taux d'occupation du gymnase à savoir :

- Associations 72%
- Lycée 19%
- Collège 9%

Le coût réel du gymnase pour 2016 se monte à 31.892 € (dont 10.576 € de chauffage au gaz). Suite à la dernière réunion entre la Mairie et le Lycée, une nouvelle convention (ou annexe) sera proposée prochainement. Elle prendra en compte non plus le taux horaire des animations du week-end (14 €) mais le taux d'occupation du gymnase en rapport avec la dépense globale de la structure. A cette somme sera déduit le coût de la mise à disposition d'un employé des services techniques pour l'entretien (gymnase + extérieurs).

Monsieur Boy demande à ce que chaque nouvelle association qui souhaite intégrer le gymnase en fasse la demande auprès du Lycée (via la Mairie et l'OMS).

Les clés, dites intelligentes, utilisées aujourd'hui vont être remplacées prochainement ce qui devrait résoudre le problème de doubles à refaire pour les nouvelles associations.

Concernant le nouveau club de Roller Derby, les responsables ont expliqué leurs premiers entraînements dans le gymnase (et les investissements financiers effectués pour adapter le matériel au sol). Le Proviseur attend un courrier de l'association qui sera transmis à la Région pour réponse à donner sur l'avenir de cette activité à Veynes. Pour l'heure le roller derby conserve son créneau et ses entraînements au gymnase.

Enfin le Proviseur fait part de la demande de la Mairie de privatiser le parking et le gymnase Région pour les 13 rencontres du championnat de ligue de l'USV Football comme le demande la Ligue méditerranée dans son cahier des charges. C'est une des conditions pour permettre au club de jouer à ce niveau (dérogation accordée pour une seule saison 2017-2018).

A noter, sur ce sujet, que le club de football n'est pas responsable de cet état de fait. Que la Mairie et le Lycée (Région) s'engagent à transmettre à la ligue, dans les plus brefs délais, un courrier spécifiant la mise à disposition du parking et vestiaires à titre privatif. Que la Mairie s'engage à débiter les travaux des nouveaux vestiaires avant le 31 décembre 2017 et que ces mêmes travaux soient terminés avant le 30 juin 2018.

La parole est ensuite donnée aux clubs qui note la mauvaise isolation du gymnase source de dépenses supplémentaires.

Il est aussi noté le financement possible de rideaux pour occulter le soleil lors des rencontres. Monsieur Boy et l'OMS s'occupent de ce dossier avec les instances de la Région.

Concernant le gymnase du Collège, il est rappelé les consignes d'usage. Madame Magdeleine fait part d'une étude lancée par le Conseil Départemental pour le sol du gymnase qui se dégrade de plus en plus et qui est aujourd'hui source de danger.

FORUM DES SPORTS:

Pour le 9ème forum des sports de l'OMS, la date du **samedi 2 septembre** est retenue. Il se déroulera comme chaque année chez notre sponsor Super U. Comme à l'accoutumé il est rappelé que la réussite de cette journée est totale à condition que toutes les associations jouent le jeu. C'est un moment important de la saison pour le sport local.

JOURNEE SPORT SANTE:

Notre localité a été choisie (pour la troisième fois) pour accueillir la journée sentez-vous sport 2017. Cet événement se déroulera au plan d'eau le **samedi 30 septembre**.

Christel Arnaud, du Comité Départemental Olympique et Sportif, nous présente la 8ème édition qui s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale de promotion du sport. L'objectif de cette journée est de sensibiliser le public aux bienfaits d'une activité physique.

L'an dernier sur la base de loisirs de la Germanette à Serres, 1300 personnes ont été accueillies sur le site.

Une cinquantaine d'activités est prévue (environ 150 bénévoles), les comités départementaux ont été avisés et les clubs locaux sont prioritaires.

Tous les sports sont gratuits ce jour là de 10h à 17h.

QUESTIONS DIVERSES :

ANIMATIONS

Le 25 juin avec le défi des argouses : 3ème édition du triathlon de Veynes.

Le 7 juillet avec le spectacle organisé par les crinières du Buëch à Montmaur.

HAND BALL

Le club de Hand de Gap est venu, au mois de mai, au gymnase Région proposer une animation aux Veynois. L'activité a drainé une trentaine de jeunes qui a apprécié ce sport. Les dirigeants gapençais ont poursuivi leur démarche et ont été reçus le 13 juin par l'OMS. Aujourd'hui Hugo Cézanne, président gapençais est venu présenter l'action qu'il compte mettre en place sur Veynes au niveau des 6 - 13 ans, si les créneaux le permettent. Le Gap Hand ball encadrera l'activité en mettant un brevet d'état à disposition. L'entraînement se déroulerait le mercredi de 13h30 à 15h au gymnase du collège (en attente de la réponse des professeurs d'EPS sur ce créneau). Si l'activité prend effet au mois de septembre, un point sera fait aux vacances de Toussaint et à Noël afin de savoir si le hand est maintenu sur notre commune.

SOUTIEN A SERGE EYSSERIC

Suite au décès de la maman de Serge, l'ensemble du Comité Directeur tient à apporter son soutien au Président de l'OMS en cette douloureuse épreuve.

PLANNING GYMNASSE ETE 2017

Annexé à ce compte rendu, le planning du gymnase pour l'été 2017. Ce planning ne prend pas en compte les demandes exceptionnelles liées aux événements ou rencontres organisés par les clubs.